

**Crédit Agricole de Normandie-Seine**  
**Proposition LIGNE DE TRÉSORERIE ANNUELLE**

**Taux variable EURIBOR 1 mois moyenné**

Prêteur :	Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Normandie-Seine
Emprunteur :	Commune SAINT PIERRE DU VAUVRAY
Référence proposition :	du : 21/08/2023
Montant de la ligne de trésorerie (en Euros) :	<b>100 000 €</b>
Objet :	Ligne de trésorerie annuelle
Échéance de la ligne :	1 an, à partir de la signature du contrat
Taux variable, sur INDEX :	Euribor 1 mois moyenné, flooré à 0%
+ Marge	<b>1,100%</b>
Soit, sur la base de l'INDEX du mois M - 1 :	juin-23
Valeur de l'INDEX du mois M - 1 :	0,0000%
Taux d'intérêts calculé sur cette base :	1,1000%
Méthode de calcul des intérêts :	Jours exacts / 365
Montant minimum des tirages (Euros) :	<b>15 000 €</b>
Caractéristique de la ligne de crédit de trésorerie :	Fonds mis à disposition de l'emprunteur, par tirage, sur demande. Les remboursements des tirages reconstituent le montant disponible sur la ligne de trésorerie.
Modalités de mise à disposition des fonds :	Versement des fonds réalisé via la procédure de crédit d'office auprès du comptable assignataire de l'emprunteur. Chaque avis de tirage doit parvenir au prêteur deux jours ouvrés avant la date de mise à disposition des fonds prévue.
Modalités de remboursement des fonds :	Remboursement des fonds réalisé via la procédure de débit d'office auprès du comptable assignataire de l'emprunteur. En conformité avec les dispositions qui gouvernent cette procédure, les avis de remboursement doivent parvenir au prêteur deux jours ouvrés avant la date de remboursement effective souhaitée par l'emprunteur.
Paiement des intérêts :	Règlement cinq jours ouvrés après le terme de la période de facturation (du premier au dernier jour du mois civil), par débit d'office et sans mandatement préalable.
Périodicité de la facturation des intérêts :	Mensuelle. Intérêts calculés à terme échu.
Commission d'engagement :	<b>0,10%</b> soit un montant de : 100 €
Frais de dossier :	<b>50 €</b>
Montant total des Commissions et Frais, appelé à la mise en place de la ligne :	<b>150 €</b>

Cette proposition commerciale n'a pas de valeur contractuelle



Crédit Agricole de Normandie-Seine  
 Centre d'affaires Pôle de Développement Régional  
 Collectivités publiques  
 375 Contre-Allée Route de Neufchâtel 76237 ISNEAUVILLE CEDEX  
 Tél : 02 32 80 68 84 - 02 32 80 68 85 - 02 32 80 68 81 Fax : 02 32 80 07 27

L'EURIBOR 1 Mois moyenné désigne, pour une période d'intérêts donnée, la moyenne arithmétique des taux journaliers de référence des dépôts interbancaires en euros offerts entre banques de référence dans le cadre de l'euro, publié quotidiennement par BRIDGE et relatif à une durée d'un mois.